

Résumé

La Suisse vise, comme l'Union européenne, à signer un accord de libre-échange avec le Mercosur dans le cadre de l'AELE (Association européenne de libre-échange). Le but principal du ministre de l'Économie, Johann Schneider-Ammann, est de préserver les entreprises suisses se trouvant en concurrence avec des sociétés européennes des désavantages concurrentiels. En cas d'accord éventuel, les industries pharmaceutiques et chimiques en profiteraient le plus étant donné qu'elles exportent presque trois quarts des exportations totales vers le Mercosur. Néanmoins, l'importance économique du Mercosur reste limitée : Environ un pourcent du commerce extérieur global revient au marché sud-américain.

Bien que les quatre Etats membres soient considérés comme pays émergents, ils disposent d'un secteur agricole hautement industrialisé et compétitif. Par conséquent, leurs produits les plus exportés vers la Suisse sont le café non torréfié, le tourteau, la viande bovine et le poulet. A cause de leur compétitivité ils revendiquent une ouverture de ces marchés en Suisse et en Europe, ce qui inquiète les paysans suisses et leurs collègues européens.

Après une analyse des flux de marchandises au niveau des produits les plus sensibles de l'agriculture suisse, le rapport conclut qu'une pression sur les prix des producteurs doit être attendue dans tous les domaines examinés. Le risque de substitution par des produits étrangers sera le plus conséquent pour les produits transformés, comme le sucre ou les céréales, notamment parce qu'il est plus difficile de promouvoir leurs caractéristiques uniques auprès des consommateurs. Outre la viande bovine, le poulet, les huiles et certains fruits et légumes sont considérés sensibles. Ainsi, le discours public se concentrant principalement sur le cas de la viande bovine est problématique sachant que les autres produits et structures de production seraient tout autant concernés par un accord. De plus, la probabilité d'un accord entre l'UE et le Mercosur et ses conséquences pour l'agriculture suisse doivent être prises en compte. Du côté des exportations, les intérêts de l'agriculture suisse se concentrent notamment sur le fromage à haute valeur ajoutée. Comme d'autres accords de libre-échange l'ont démontré, les obstacles tarifaires au commerce sont tout aussi importants que les obstacles non-tarifaires. C'est pourquoi les négociations devront porter autant sur les diminutions des droits de douane que sur l'abaissement des entraves techniques. Il est central d'obtenir des allègements au niveau des entraves techniques au commerce afin d'augmenter la sécurité juridique pour les exportateurs suisses. De plus, la situation économique trouble dans les états membres et le pouvoir d'achat, qui est significativement inférieur à celui de la Suisse, pourraient aussi influencer les opportunités commerciales.

* * * * *

Brugg, 05.06.2018 | Schönenberger Erika | Dokument2